



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mars 2023

N° 2023-023

**FINANCES – Demande de subvention au titre du Contrat
Régional de Solidarité Territoriale (CRST) – Aire de jeux**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 20 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Sébastien GALERON, Christine ADRIAN, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD,

En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 20

Excusés :

Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

Pouvoirs :

Dominique RENAULT à Frédéric CUILLERIER
Valérie LABOUACHRA à Joël GIRARD
Charline MARTINEAU à Isabelle BRIARD

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF





Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42 ;

Vu les délibérations n°2019-001 et n°2019-002 relatives aux demandes de subvention concernant la mise en place de l'aire de jeux ;

Considérant que les membres du bureau du PETR Pays Loire Beauce ont validé, lors de leur réunion du 28 février 2023, une demande de subvention d'un montant de 19 200€ H.T pour le financement de la création d'une aire de jeux dans la commune de Saint-Ay ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

DE SOLLICITER formellement une subvention de 19 200€ H.T au titre du CRST, soit 20% du montant du projet ;

D'ADAPTER le financement au plan ci-dessous ;

Dépenses	H.T	T.T.C	Recettes	H.T
Travaux (lot 1 – jeux)	65 215,82€	78 258,00€	DETR	6 155,00€
Travaux (lot 2 – clôture)	10 065,67€	12 078,78€	DSIL	8 617,35€
Travaux (lot 3 – éclairage)	6 841,20€	8 209,44€	Région - CRST - Pays Loire Beauce	19 200€
Aménagement sol (TDR)	4 621,00€	5 545,20€	Département	4 924€
Commande banquette	1 104,00€	1 324,80€	Autofinancement	57 272,62€
Aménagement espace pique-nique	8 321,28€	9 985,54€		
Total	96 168,97€	115 062,16€	Total	96 168,67€

DE CHARGER Monsieur le Maire de toutes les formalités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **21 MARS 2023**

Le Maire

Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **21 MARS 2023**
Et de l'affichage le **21 MARS 2023**